

N°67 Septembre/Octobre 2010

France Ports Accueil

EDITO

POUR UN FONCTIONNEMENT PERENNE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL

Comme je le presentais, la réunion interports d'Anglet a été un réel temps fort de la vie de nos associations d'accueil. D'abord grâce à la qualité de l'accueil reçu d'Escale Adour, dont la dynamique équipe, autour de Mikel, a magnifiquement organisé cette rencontre en terre basque ! Ensuite par les témoignages des associations présentes (16 sur 20 !). Celles-ci ont évoqué leurs joies mais aussi leurs difficultés, dont la principale, commune à toutes, est incontestablement la pérennité de leurs ressources aléatoires. L'une d'elles a évoqué la nécessité de « mendier » périodiquement ces aides ...

C'est le représentant d'Escale Adour qui a montré la voie à la solution de ce problème financier récurrent : « Dans la logique commerciale d'une escale et comme toute autre prestation portuaire, l'accueil social de bien-être des marins doit être financé par chaque navire. Le coût et les modalités de ce financement restent à définir dans le cadre d'un droit portuaire... » . C'est cette voie que notre Fédération, lors de son Assemblée Générale, a suivi en votant à l'unanimité de ses membres la motion (voir le texte plus loin) qui demande au Conseil Supérieur des Gens de Mer – qui se réunira le 25 novembre – d'étudier la mise en place d'un financement obligatoire, identique pour tous les ports et proportionnel au tonnage des navires. Une telle demande répond en effet à l'esprit tripartite de la Convention 163. Alors que l'Etat et les collectivités locales, d'une part et les gens de mer (à travers ITF) sont des partenaires financiers de l'accueil des marins, les armateurs dont les équipages bénéficient de ce service de bien-être, mis à leur disposition par les salariés et bénévoles de nos associations, n'interviennent actuellement que par le biais d'une contribution modeste et volontaire , ce qui signifie qu'elle est inexistante dans certains ports et qu'elle est refusée par certains armateurs dans d'autres. Si nous relaierons bien entendu cette demande à la prochaine réunion du Conseil ; il est important, comme cela a été fait à La Réunion, que les nouvelles commissions portuaires qui se mettent peu à peu en place, transmettent la même requête dans leur rapport annuel, comme condition d'un fonctionnement pérenne et performant de l'accueil des marins dans nos ports. Avec l'aide des Régions, maintenant propriétaires de nombreux ports, et - grâce à vos arguments - le soutien des présidents de commissions portuaires l'avancement de ce dossier sera notre priorité des mois à venir ! Si elle est confirmée, l'initiative du GPM de la Rochelle servira de bel exemple !

Alain Coudray

Sommaire

Il y a dix ans	Pages 1/2
Mérite Maritime	1/2
Rencontre bisannuelle des ports d'accueil	2/3
Observatoire Droits des Marins	3/4
Nouvelles des Ports	4/8

IL Y A DIX ANS : Novembre 2000. J.C. GAYSSOT, le Ministre des Transports, répondant à une question du député du Havre précisait qu'une démarche conjointe avait été engagée avec la Ministre de l'Emploi pour procéder à la ratification de plusieurs conventions sociales maritimes de l'OIT ,dont la 163, le projet de loi devant être déposé sur le bureau de l'Assemblée « lors de la prochaine session parlementaire » L'assemblée ratifiera ces conventions en ...février 2004 !

Novembre 2002 - je propose au Directeur du Port Autonome de Marseille d'être le premier port à mettre en place un « conseil de bien-être » prévu par la Recommandation 173 Malgré l'absence de ratification française de la 163, le premier conseil de bien-être « officieux » naîtra l'année suivante et sera suivi par Dunkerque. Moralité de ces deux infos Il y a le temps- souvent long- de l'Administration parisienne et celui beaucoup plus réactif d'hommes de terrain, pragmatiques et soucieux d'associer tous les acteurs – y compris les marins au développement d'un grand port. Hélas

la commission administrative portuaire de Marseille met beaucoup plus de temps à voir le jour !!
A.C.

Angel, promu Commandeur du Mérite Maritime : Il y a quelques semaines, Angel, notre Président, faisait l'objet, par Décret ministériel, d'une promotion au grade de Commandeur dans l'ordre du Mérite Maritime. Sa modestie l'incita à n'en parler à personne. Heureusement La Voix du Nord était là et permit d'ébruiter la nouvelle ! Cette promotion au plus haut grade de cet ordre des marins a été saluée à Dunkerque par Philippe LIVET, le Délégué mer, qui lui remit la cravate, insigne de son nouveau grade, comme « récompense en faveur de son engagement pour les conditions de vie et de travail des marins ». Tous ceux qui connaissent Angel et son militantisme depuis son entrée aux Messageries Maritimes, savent que cette belle distinction est largement méritée et honore toute la famille de l'accueil des marins. Au nom de la FAAM je pense être l'interprète de toutes nos associations pour transmettre au nouveau commandeur nos bien cordiales félicitations. Alain Coudray
Président d'honneur

Cet honneur je le dois à tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont oeuvré à l'accueil des marins. Je les en remercie. Angel.

Rencontre bisannuelle des ports d'accueil et Assemblée Générale de la FAAM

Cette rencontre bisannuelle des ports d'accueil a fait l'objet, par les soins de Roger Guillou, d'un compte rendu d'une cinquantaine de pages qui a été adressé à tous les foyers. Je voudrais simplement y ajouter quelques impressions personnelles. Tout était parfait, y compris le temps qui s'est montré magnifique pendant toute la durée de la session, mais s'est rattrapé, ô combien, par la suite. Vent violent et pluie torrentielle ont succédé avec force aux belles journées ensoleillées que nous avons connues durant notre séjour. Je n'ajouterais rien aux commentaires élogieux et reconnaissants exprimés par de nombreux foyers, vous les trouverez dans la rubrique « Nouvelles des Ports » J'ai regretté l'absence des collègues italiens et espagnols invités à cette rencontre. Certains avaient donné leur accord mais ont eu des empêchements. Cela ne doit pas nous décourager et je pense qu'il sera possible de redynamiser les contacts avec Barcelone et Venise. J'ai été heureux d'entendre Alain Djeutang qui a expérimenté l'opération de jumelage foyers polonais/foyer Port Réunion, financée par ICSW, nous en parler avec son enthousiasme habituel et j'espère que cela incitera d'autres foyers à profiter de cette possibilité qui permet de connaître le fonctionnement de nos collègues et de partager nos connaissances. Lorsque le représentant de la Chambre de Commerce de Bayonne a montré l'intérêt qu'il portait à l'action d'Escale Adour je n'ai pu m'empêcher de déplorer les réticences manifestées par certains autres ports. Ce n'est pas sans tristesse que j'ai dû annoncer que l'association Roc et Mer de Granville, face aux difficultés rencontrées, devait cesser ses activités, mais la solidarité manifestée par les membres présents à Anglet qui ont signé une feuille de

soutien et d'encouragement accompagnant le document « Les marins nos frères » m'a donné la consolation, en même temps qu'une touche d'espoir, de recevoir la réponse suivante : « *Merci, cher Président, pour votre envoi reçu ce matin (5 octobre). Les pensées de toutes les associations que vous nous transmettez depuis Bayonne nous touchent beaucoup Je les communique aux autres membres. Encore bon vent à tous et peut être à se revoir. F. Le Mière* ». Un envoi identique a été envoyé à nos amis de Boulogne qui traversent une période difficile en attendant des jours meilleurs. Le sentiment de ne pas être oubliés les aidera dans cette attente. C'est avec un vif plaisir et un grand intérêt que j'ai entendu M. Dominique Bichon, responsable immobilier du Port de Bordeaux évoquer le projet de construction de structure d'accueil à Bassens. C'est une situation très voisine de celle de Loon Plage. Concernant le Service Social Maritime, j'ai apprécié la participation de son Président, M. Guy Sulpice à notre rencontre. Nous étions ensemble à Genève, au Bureau International, du Travail, en septembre/octobre 1987, pendant les deux semaines de discussions qui aboutirent à la signature des Conventions 163, 164,165 et 166. C'est donc un sujet qu'il connaît bien. Les Assistantes Sociales du secteur maritime font partie des commissions de bien être portuaire et, lorsque l'ENIM est saisi d'une demande de subvention de la part d'un foyer d'accueil, il charge les assistantes sociales de l'étude du dossier. En travaillant ensemble on ne peut que se donner de meilleurs moyens d'action. J'aurais encore beaucoup à dire mais ce serait trop long. Encore une fois merci et bravo à escale Adour. Angel Llorente . .

MOTIONS ADOPTEES

MOTION 1 : La Fédération des Associations d'Accueil de Marins, réunie le 3 Octobre 2010 à Anglet en Assemblée Générale, Prend acte de la mise en place des premières commissions portuaires de Bien Etre. Demande que ces commissions soient mises en place dans tous les ports prévus par l'arrêté du 15 Décembre 2008 le plus rapidement possible et en tout état de cause avant le 30 Juin 2011. Ces commissions ont mis en évidence le problème essentiel du financement des associations d'accueil. La FAAM demande au Conseil Supérieur des Gens de Mer que soit établi au plan national dans l'esprit tripartite de la convention 163 de l'OIT un financement obligatoire par escale identique pour tous les ports et proportionnel au tonnage des navires, financement apporté par les armateurs via les consignataires ou agents maritimes.

MOTION 2 : La Fédération des Associations d'Accueil de Marins, réunie le 3 Octobre 2010 à Anglet en Assemblée Générale, demande que la France ratifie le plus rapidement possible la nouvelle convention maritime 2006, déjà ratifiée par d'autres pays de l'Union Européenne.

Observatoire des Droits des Marins

L'Observatoire des Droits des Marins a tenu ses journées nationales à Nantes les 14 et 15 octobre 2010, à la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin. L'Observatoire s'est particulièrement intéressé à la mise en place des commissions portuaires de bien-être à travers les exemples de Brest, Lorient, Saint-Malo, Le Havre, de La Rochelle. Après avoir fait le rappel des différents arrêtés ministériels ou préfectoraux, circulaires, etc.. qui ont abouti à la création des commissions de Bien Etre Portuaire, il a été souligné qu'à ce jour seulement 9 CP de B-E des GM ont été créées par arrêté préfectoral sur les 16 ports retenus par l'arrêté de décembre 2008. Les foyers où il reste une CP de B-E des GM à créer sont les ports de Calais, Rouen, Nantes/Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille-Fos, Sète, et Fort-de-France.. Il a été ensuite procédé à un tour de table des foyers d'accueil des marins présents, à savoir :

Jean-Pierre BELLEC membre de la CP de B-E des GM du port du Havre (22 membres) et président du Bureau, pour l'Association des Amis des Marins du Havre, la Mission de la Mer et l'AGISM.

Thierry WARION, vice-président du foyer d'accueil Marin'Escale de la Rochelle/ La Pallice et pour l'AGISM, le Seamen's Club et la Mission de la Mer.

Emmanuelle TROCADERO, salariée permanente du foyer d'accueil Marin'Accueil de Lorient.

Louis TROTIN, président du foyer d'accueil Marine Amitié Partage (récemment mis en place) de Saint-Malo et la CP de B-E des GM du port de Saint-Malo.

Marie-Agnès OLLIER, au nom du foyer d'accueil de Brest, Seamen's Club qui doit fermer pendant 2 ans pour réfection. Constat

pour l'instant vis-à-vis des personnes approchées = peu de volontés de développement du social maritime, priorité à la Plaisance et à la Royale (suite à la Réunion de la CP de B-E des GM du Port de Brest en Juillet 2010).

Yves TERTRIN (par entretien téléphonique, excusé), responsable du service Gens de Mer / ENIM, concernant Nantes / Saint-Nazaire, il semble que ce soit la désignation des représentants des collectivités territoriales qui bloque depuis près d'un an l'arrêté préfectoral et la première réunion de constitution de la CP de B-E des GM. Les associations qui interviennent de Saint-Nazaire à Nantes se sont regroupées au sein d'un Conseil de bien-être qui a besoin d'un lieu d'échange avec les autres institutions concernées, de l'élaboration d'un rapport annuel faisant l'état des lieux et l'inventaire des besoins. Etaient présents présent Bernard LEFEBVRE, président du foyer d'accueil de Nantes, « Nantes Port Accueil » et pour, le Stella Maris, la Mission de la Mer, Guy Bubigeon. Etaient présents également les membres bénévoles du foyer d'accueil Marine Loire Accueil (de Saint-Nazaire / Donges), Marylène NAVARRE en tant qu'adjointe au Chef de Pôle (Sébastien ROYER) Plaisance ENIM et Gens de Mer (PEGM), Direction départementale des territoires et de la mer 44 / Délégation à la mer et au littoral (DDTM/DML, le délégué ML est Philippe LETELLIER). Angel LLORENTE, de Dunkerque, empêché, ainsi que les foyers d'accueil des ports dont les CP de B-E des GM ont été mises en place, à Port-Réunion, Bayonne et Port-La-Nouvelle étaient excusés.

Résumé des remarques générales des foyers d'accueil des marins présents :

-Recherchent quand cela est possible à faire des visites à bord des navires en escales ou immobilisé), d'autant plus que des problèmes ont été signalés -Reconnaissent les avantages certains du Code de sûreté ISPS dans les Ports, mais subissent beaucoup d'inconvénients humains, administratifs, restrictifs pour les personnes des ports et les équipages (Pièces d'identité des gens de mer, badges, livrets maritimes reconnus ou pas...) Offrent le meilleur accueil et des réponses aux besoins des marins en escales, quand cela est possible ; effectuent des courses, facilitent leurs relations et contacts, par internet ou téléphone vis à vis de leurs familles, Réalisent certaines démarches pour régler des situations.

Veulent offrir confort, loisirs, distractions tout en faisant respecter un règlement, des horaires, des échanges et de la tolérance - Doivent justifier leurs activités, leur gestion, l'important

ce des marins et navires passés par le port et les visites qu'ils ont eues ou qu'ils ont faites à bord, ainsi que, les démarches accomplies

Les échanges et débats de ces « Journées d'études 2010 de l'ODM » doivent permettre de créer une synergie d'échanges ultérieurs entre les foyers d'accueil des marins, les aider à enrichir le contenu de leurs futures réunions lors des CP de B-E des GM déjà établies dans les 9 ports et à nourrir les rapports qu'ils devront transmettre au Conseil supérieur des gens de mer, au plan national. Ils doivent aussi faciliter l'argumentation auprès des membres comme ; les collectivités territoriales, l'autorité portuaire, les organisations professionnelles d'armateurs qui doivent composer les CP de B-E des GM et qui ne sont pas encore créées dans les autres ports concernés.

(Merci à Véronique Aubert et à Xavier Le Hericy qui m'ont envoyé le CR.de cette rencontre dont j'ai tirés ces extraits^o) A.L.

Nouvelles des ports

Dunkerque : Les Amis des Marins avec l'ALAM et la Mission de la Mer, organisent des rencontres avec les professionnels du Port à l'intention de tous ceux qui travaillent à l'accueil des marins pour une meilleure connaissance réciproque et une plus grande efficacité. Une première rencontre est prévue le 4 décembre avec les responsables de l'entreprise de manutention Seabulk, dont le directeur, Philippe Bertonèche, est également président du CBE. Nous poursuivons ces rencontres avec les autres acteurs portuaires, Pilotage, Remorquage, Lamanage, Capitainerie du Port. "Marie Françoise

Loon Plage Les visiteurs de navires sont souvent surpris par les effectifs très réduits de certains petits navires (de près de cent mètres quand même) Des équipages de 6 à 7 personnes ne sont pas rares. Si on ne peut s'empêcher de se poser des questions sur la sécurité en mer, cette situation entraîne une autre conséquence : celle du ravitaillement dans les ports. Il est évident que si l'armateur arme avec aussi peu de marins ses navires, c'est bien pour des raisons d'économie, et qu'en dehors d'une grosse opération d'avitaillement une fois par voyage, il ne fera pas appel au ship chandler dans chaque port pour faire livrer à bord quelques légumes et fruits frais à un petit groupe de la taille d'une famille. Les marins qui fréquentent régulièrement notre port savent qu'il existe à proximité un centre

commercial et ont pris l'habitude de s'y rendre. Ils en reviennent les bras chargés et nous demandent de les reconduire à bord. Beaucoup de centres d'accueil connaissent cette situation. En écrivant ces lignes je ne peux m'empêcher de penser à l'évolution de l'accueil des marins dans le port de Dunkerque. Entre l'organisation, dans les années 50/60, par les Amis des Marins, d'excursions à Paris, ou à Reims (visite des caves de Champagne) pour les marins de navires passant plusieurs jours au port dont le dimanche et nos microordinateurs équipés de web cam que nous mettons à la disposition des marins aujourd'hui il y a eu beaucoup d'étapes mais il y a une continuité qui ne change pas : celle du souci du marin et de la volonté de l'accueillir et de l'aider. Angel Llorente.

Calais : La présence de 3 câblers a fait que le foyer a été régulièrement fréquenté pendant quelques quelques semaines. En Octobre, l'ACAM a participé au Forum des Associations organisé par la Ville de Calais, ceci afin de présenter le Seamen's Club au public Calaisien et

dans l'espoir de recruter quelques bénévoles supplémentaires. Dans le cadre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer, Jill Simpson qui a suivi un cours de formatrice de visiteurs de navires à Rotterdam, va mettre en pratique cet enseignement les 22 et 23 no-

vembre à Calais pour un petit groupe de bénévoles de Calais/Dunkerque. Ce sera une première.

Le Havre : Le début d'année laissait augurer pour l'AHAM des difficultés financières et l'impossibilité de pérenniser le salarié présent dans l'association depuis 1 an. Une demande d'aide exceptionnelle a été faite auprès de nos proches collaborateurs qui ont répondu présent face à l'urgence de la situation. Nous notons en particulier l'aide conjointe du Grand Port Maritime du Havre, de l'Union Maritime et Portuaire et de la mairie du Havre. Nous mesurons ainsi l'intérêt que nous portent ces institutions et conforte notre motivation en cette fin d'année où la commission portuaire de bien être devrait statuer sur l'aide que la place portuaire apporterait à notre association. L'année 2010 aura aussi été marquée par des problèmes de véhicules assurant le transport des

Brest : La fréquentation du Seamen's Club se maintient et nous dépasserons encore les 2000 marins accueillis cette année. Le mois de novembre s'annonce riche en événements :
* la première réunion du bureau de la Commission portuaire de bien-être a lieu le 10. Novembre.* Notre local d'accueil, dans l'enceinte de l'Hôtel des Gens de Mer, s'avère beaucoup trop petit (33 m²) et nous avons demandé à être associés à la réflexion sur la réorganisation de l'espace portuaire. La région, propriétaire du port, envisage de créer un pôle social dans un bâtiment inoccupé et bien placé entre le port et la ville. Une réunion le 25 permettra de faire le point sur le projet.
* Monsieur Foko, un camerounais chargé de remettre en état l'"Ebba Victor", navire sans pavillon ni nationalité, à quai depuis 2007, va

Lorient remercie encore Bayonne qui nous a organisé des rencontres bénéfiques et amicales. Ces journées nous reboostent tout comme celle de Nantes à l'Observatoire du Droit des Marins: merci à Véronique pour son aide et ses tuyaux. De retour dans notre port, nous allons faire une demande de reconduction de l'emploi associatif régional. Nous allons aussi revoir, avec la CCIM et la Région, l'accès du port pour nos marins nous

marins depuis les terminaux. Le parc automobile vieillissant nécessite d'être renouvelé et une demande a été transmise à ITF. Ces perturbations dans les rouages du fonctionnement de l'association ne découragent pas l'équipe dirigeante qui travaille sur de nombreux projets afin d'améliorer l'accueil des marins dans notre ville. Amicalement, Ronan - *Les lecteurs de « Jeune Marine » ont pu lire dans le numéro 205 de Juillet/Août/Septembre, sous la rubrique espace Hydro-Sup'marine, un article présentant l'Association Havraise d'Accueil des Marins (Aham). C'est une excellente initiative. Comme Ronan Dolain, le Président de l'AHAM, est également adhérent HSM, je vous laisse tirer des conclusions. Angel Llorente.*

peut-être voir enfin sa situation évoluer. Arrivé à bord en mai 2009, ses conditions de vie sont déplorables : il est seul, n'a pas de contrat de travail et n'a pas été payé depuis plusieurs mois. Il est actuellement hébergé à l'Hôtel des Gens de Mer. Les interventions de la CGT, d'ITF et des Affaires Maritimes ont fait bouger les choses et Monsieur Foko espère rentrer chez lui avant l'hiver. * Lors de la dernière assemblée générale du mois d'octobre nous n'avons pas réussi à trouver un nouveau président... Une nouvelle assemblée générale aura lieu en décembre.
* En deux mois, cinq nouveaux bénévoles ont rejoint l'association ! Le planning des permanences sera plus facile à compléter. Cordialement. Alain Tirilly.

et notre véhicule. Le 4 novembre, nous ferons un bilan 2010 et quelques prévisions urgentes avec l'antenne portuaire de la Région Bretagne. Nous espérons trouver des solutions pérennes de fonctionnement en attendant que le CPBE remplisse son rôle. Le travail ne manque pas, les marins sont au rendez-vous. Nous avons des cartes sim et des top up à revendre: commande mal évaluée et besoin de trésorerie. Bonne continuation à tous, Amicalement. Emmanuelle.

Nantes Port Accueil : Juin 2010!! mois horrible pour l'association !!! d'abord notre mini bus, acheté il y a un an et demi avec l'aide d'ITF a rendu l'âme en plein transport de marins au foyer. Depuis cette date, nous bataillons avec le garage et le constructeur pour faire reconnaître un vice caché sur la conception du moteur. Les difficultés continuèrent avec des problèmes de communications sur les clés de net books de visite. Vendues pour du 3G, les clés ont soudainement fonctionné en 2G. nous privant de la fonction SKYPE si prisée des marins et nous forçant à résilier les contrats et l'offre de communications à bord. Il y a des mois, à ne pas sortir un visiteur dehors!!! Sur le terminal JJCC, entreprise ARCELOR-Mittal, passent des navires chaque semaine pour amener des "coils" (bobines) métalliques pour l'industrie métallurgique de transformation; il y a 4 ans les marins ne pouvaient quitter l'entreprise, ni sortir du bateau, sauf à faire venir un taxi pour les transporter à l'intérieur de l'entreprise. Une action de Nantes Port Accueil, qui a duré plus d'un an, a permis la signature d'une convention entre agent maritime et Arcelor ; les marins peuvent désormais demander qu'une voiture de l'entreprise vienne les chercher à bord. Progrès!!! La fidélité dans des visites régulières des marins paie largement la solidarité apportée. Le 30 octobre, l'agent a demandé de visiter 4 marins. Le lendemain, le commandant et

La Rochelle/Pallice : Après la mise en place de la Commission Portuaire de Bien Etre (CPBE) en septembre, le bureau de cette commission s'est retrouvé en octobre pour faire un large tour de table qui a permis de recenser les nombreux besoins qui seront soumis à la prochaine réunion de novembre de la CPBE . Une des premières conclusions de la commission avait été de souligner la nécessité de trouver un financement qui permette de pérenniser les emplois de Marin'Escale . Il semble que cette demande, faisant suite à notre rencontre avec les autorités portuaires prenne corps. En effet, dans le projet de tarifs des droits de port, l'instauration d'une redevance* sur le bien-être des gens de mer-pour chaque navire en escale – a été soumise à l'avis du Conseil de Développement du Grand Port Maritime lors de sa réunion du 26 octobre. Ce dossier devrait suivre son cours pour obtenir au final l'accord des instances du GPM à la fin du mois de novembre pour une mise en application au 1^{er} Janvier 2011. Cette

un mécanicien ont été invités à découvrir le foyer, la cathédrale, le château et le jardin des plantes. Ces rencontres ont permis des conversations en espagnol... et une ambiance cordiale. Les gardiens d'Arcelor Mittal eux même expriment leur confiance et comprennent désormais mieux les besoins des marins. Faire durer la démarche peut apporter beaucoup!!! En octobre pour la première fois, NPA a participé au forum des associations du lycée professionnel de la Joliverie à Nantes - 600 élèves de terminale et de première ont défilé devant notre stand pour inclure une dimension associative à leur vie - 5 élèves dont certains parlant russe, allemand, anglais, espagnol ont répondu présents et seront avec nous jusqu'en avril. Les jeunes pourront nous apporter leur dynamisme, une plus grande qualité de conversation et une aide à l'organisation des moments festifs par exemple à Noël. L'espoir de nos associations est aussi dans l'inter générationnel!!! Beau parcours que celui de Chantal, une jeune diplômée américaine de bio chimie de l'université d'Ohio, assistante d'anglais dans un lycée professionnel de la métropole , parlant plusieurs langues elle a connu NPA par France bénévolat et s'est jointe aux équipes de visiteurs courant octobre avec la facilité et la fraîcheur de ses 20 ans. Accueillons pour mieux recevoir!!! Avec nos amitiés marines. Guy et Bernard

décision qui serait une première en France, répondra aux besoins de financement pour pérenniser les emplois de Marin'Escale. D'ores et déjà nous avons reconduit l'emploi de notre second salarié en contrat aidé CUI (26 h prises

en charge), mais sur une base de 35h avec comme référence la Convention Nationale de l'Animation. Dès que la redevance sera effective et perçue, nous pourrons transformer ce contrat aidé en contrat à durée indéterminée .L'incidence directe de cette nouvelle « donne » sera une plus grande amplitude des heures d'ouverture à savoir du lundi au vendredi de 10h à 22h et de 15h à 22h le samedi . La mise en place de cette nouvelle organisation débutera le 8 Novembre. Ces nouveaux horaires répondent à la demande de plus en plus importante des marins. Sans faire preuve d'un optimisme « délirant » !, nous pouvons dire que notre « long » travail d'information et de sensibilisation va - sauf imprévu- porter ses fruits, nous autoriser à regarder l'avenir avec

sérénité et nous consacrer pleinement à notre rôle d'accueil et d'animation. J.Munier

** Projets de tarifs des droits de port du GPM de La Rochelle(en vigueur au 1^{er} Janvier 2011)*

Article 6 : Redevance sur le bien-être des gens de mer

Un droit de port de 40 euros par navire sera perçu par l'administration des douanes sur ».

Bayonne : ESCALE ADOUR tient à exprimer sa satisfaction à tous les participants du congrès d'Anglet, au domaine de La Pignada. Ce fut un temps de travail mais aussi de découverte du port de Bayonne et de la côte basque avec sa belle houle. Ce fut aussi un temps de joie partagée, notamment la veillée du Samedi soir. Je pense que tout le monde gardera un excellent souvenir. Il y a eu plusieurs articles de presse locale, des passages à la télévision, un bon article sur Le Marin par le correspondant local. Un nouveau bénévole s'est fait connaître grâce aux articles de journaux. Forts de l'audience locale, de la participation des élus et responsables divers, ESCALE ADOUR est plus que jamais aguerri pour relever deux défis de taille: améliorer le financement de l'accueil des marins au port de Bayonne. Il est souhaitable que la voie soit dégagée au niveau national sans attendre 23 ans (1987 signature de la Convention sur le Bien Etre des Marins par la France, 2010 arrêté préfectoral). Et autre défi: l'ouverture d'un Foyer d'accueil des marins à Bassens au port de Bordeaux (pas avant 2012). Nous poursuivons nos contacts avec Bordeaux (Dominique Bichon, chargé de l'Immobilier sur le Port) et l'affaire est en bonne voie. Le Grand Port de Bordeaux a comme projet la construction de locaux pouvant d'une part accueillir les chauffeurs de camions et aussi à proximité et séparément un Foyer de Marins en respect de l'arrêté préfectoral sur l'accueil des marins. Le président des Pilotes de Bordeaux que j'ai

Sète : Après une rentrée calme, la rencontre de Bayonne nous a permis de repartir plein d'énergie. La délégation de Sète a beaucoup apprécié l'accueil basque, et les informations et les échanges que nous avons pu avoir avec les autres clubs, ainsi qu'avec Tom Holmer d'ITF. Cela a rechargé nos batteries pour l'hiver, et nous permet de réfléchir à de nouveaux projets. Au retour du pays basque, et grâce à cette rencontre, avec les foyers de Port de Bouc et de Marseille, nous avons

tous les navires à l'escale, afin de pérenniser et améliorer, conformément à la convention n °163 de l'OIT en date de 1987, et de la Directive Européenne 2009/13/CE du conseil de l'Europe en date du 16 février 2009, les conditions d'accueil des gens de mer lors de leurs escales dans l'enceinte portuaire

rencontré offre aussi son partenariat à cette entreprise humanitaire. Le Cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux, contacté par Guy Pasquier, a transmis à la paroisse de Bassens le message d'une éventuelle participation de la communauté chrétienne local. Notre foyer ESCALE ADOUR que vous connaissez maintenant a accueilli 3300 marins durant les 10 premiers mois de 2010, nous sommes toujours en croissance. Contactez-nous si vous avez besoin de brochures "Les Marins du Monde nos frères"; et n'hésitez pas à visiter le site réalisé de main de maître par notre membre bénévole Alain Derivière: [. Déjà environ 800 visiteurs en 3 mois!](#) Bientôt nous ferons une petite fête pour célébrer la bonne tenue du Congrès et pour remercier les partenaires en particulier les bénévoles et leurs épouses. Je peux vous assurer que nous ne regrettons pas d'avoir travaillé ensemble, dans une cohésion parfaite, pour que le Congrès soit réussi. Au nom de vous tous je tiens à remercier la direction et le personnel de La Pignada pour leur gentillesse. Merci aussi à Celui qui fait (la pluie et) le beau temps. Sur un air de fandango je vous dis à tous, continuez à sourire aux marins et faites connaître leur sourire aux terriens qui vous entourent.

Mikel Epalza, secrétaire de ESCALE ADOUR

Sur le site www.escale-adour.fr on trouve beaucoup de photos du Congrès de la FAAM à Anglet

engagé une démarche commune auprès de la direction interrégionale de Marseille pour demander la mise en place des commissions portuaires de bien être. Le 15 novembre, nous changeons de salarié. L'une de ses premières tâches sera de prendre régulièrement le pouls de l'équipage du RIO TAGUS. Le vieux cargo est arrêté à Sète depuis le 1^{er} novembre pour des raisons techniques, mais l'équipage semble aussi avoir des difficultés. Nous restons

vigilants, mais espérons un dénouement satisfaisant rapidement.

Port de Bouc : Cela ne fait pas très longtemps que nous nous sommes vus à Bayonne lors du congrès de la FAAM et depuis le dernier numéro du FPA je n'ai pas trop de nouvelles à vous communiquer. Néanmoins j'aimerais quand même d'abord remercier toute l'équipe d'ESCALE ADOUR de Bayonne pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé. Tout était parfait ; ils avaient même pensé à nous commander un temps superbe ! D'autre part ce congrès a été un temps fort, bien organisé et très utile. Encore merci à tous les acteurs. Maintenant quelques nouvelles de PORT De BOUC :Après la période d'été toujours un peu difficile à cause des congés le

Port réunion : La journée d'exposition et de conférence de l'association les Amis des Marins, centre international d'accueil des marins, s'est déroulée le Mardi 14 Septembre 2010 à la médiathèque du Port dans le cadre de la déclaration de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), «2010 Année du Marin». Cette journée rendait hommage à 1,5 million de navigants qui servent à bord des navires de mer du monde entier pour leur unique contribution à la société et en reconnaissance des conditions souvent dangereuses et hostiles dans lesquelles les marins exercent leur métier. La matinée s'est consacrée à l'exposition du centre au public avec la participation de son président, Lawrence Ignace; de son directeur, Alain Djeutang; des membres du conseil d'administration; Elias Ruvahofi, le Vice Président; Maryse Dache, la secrétaire; un salarié, Guillaume Veyradier; mais aussi les bénévoles, Gabrielle Florian et Claude Lechat .A l'affiche de la galerie, on pouvait observer diverses coupures de presse, photographies et panneaux retraçant l'histoire, l'évolution et l'actualité des Amis des Marins. A leurs côtés, nous avons pu compter sur la participation d'autres exposants tels que la Marine Nationale, la Gendarmerie Maritime ou encore l'Ecole d'Apprentissage Maritime, qui sont tout autant impliqués dans l'univers de la vie maritime. Alain Djeutang, le directeur des Amis des Marins, ainsi que David Potterton, Officier Supérieur de bien-être des gens de la Mer de

Foyer a repris sa vitesse de croisière. Nous avons eu une nette baisse de fréquentation au mois d'octobre à cause des grèves sur le port de Marseille pendant lesquelles des dizaines de navires restaient sur rade. Heureusement que nous sommes en train de rattraper un peu maintenant avec une cinquantaine de marins par soirée. Nous avons enfin eu des nouvelles des Affaires Maritimes quant à la création de la Commission de Bien-être de marins. Une première réunion est programmée pour janvier 2011.Nous espérons tous que nous puissions nous mettre au travail le plus rapidement possible.

British and International Sailor's Society ont été sollicités à la mi-journée, en direct sur le plateau du journal télévisé de la chaîne RFO, afin d'assurer l'impact médiatique de cet événement. C'est dans l'après-midi que les Amis des Marins ont reçu leurs invités officiels via un discours de bienvenue prononcé par le Président de l'association. A retenir, la présence de M. le Sous-préfet, représentant de M.le Préfet de la Réunion, M. le Conseiller Régional, représentant de M.le Président du Conseil Régional, M. le Directeur Général Adjoint des services, représentant de M.le Maire de la Commune du Port, M. le Directeur Régional Adjoint des Affaires Maritimes, Mme la Présidente de l'Eglise Protestante de la Réunion, M. le Président de la Concession du Port ; MM.les Commandants, M.le Président des Armateurs et Agents Consignataires des navires de la Réunion, MM.les Directeurs, mais aussi les Amis du Centre qui avaient répondu à notre invitation. La présentation du centre a d'abord été effectuée par Alain Djeutang, avec entre autres, la diffusion d'un film de rencontre entre l'initiative de l'association et la vie quotidienne des marins en escale à la Réunion. Quelques marins de nationalité chinoise du navire «Wrestler» étaient d'ailleurs présents lors de la conférence, suivie d'un exposé du Révérend Potterton, et ont ensuite succédé les allocutions des représentants de la Région Réunion et de la Préfecture de Région. La journée s'est finalement clôturée autour d'un pot d'amitié organisé par les bénévoles de l'association.

Les nouveaux ministres en charge du maritime

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement : Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre et M.Thierry MARIANI, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre, chargé des transports
M.Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

A noter que la mer ne figure plus dans l'intitulé du Ministère. Quelle signification donner à cette suppression ?

Dans sa réponse à une question orale à l'Assemblée, la ministre a affirmé que c'était l'Ecologie qui porte aujourd'hui les ambitions du Grenelle de la Mer que son ministère était bien celui de la mer.